



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



**Rectorat**  
Secrétariat Général

Affaire suivie par  
Sylvie Tournier

Téléphone  
04 72 80 63 75  
Télécopie  
04 78 58 54 78  
Courriel  
dpd@ac-lyon.fr

Direction des systèmes  
d'information

Affaire suivie par  
Dominique Cretin

Téléphone  
04 72 80 60 29  
Courriel  
dsi@ac-lyon.fr

92 rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon CEDEX 07

www.ac-lyon.fr

Lyon, 8 avril 2019  
La rectrice de la région académique  
Auvergne-Rhône-Alpes  
Rectrice de l'académie de Lyon  
Chancelière des universités

Mesdames et Messieurs les proviseurs  
Mesdames et Messieurs les principaux

s/c de Madame l'inspectrice d'académie et de  
Messieurs les inspecteurs d'académie-directeurs  
académiques des services de l'Éducation  
nationale de l'Ain, de la Loire et du Rhône

Objet : Rappel sur les usages de la messagerie

Références : RGPD (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 ; nouvelle loi informatique et libertés  
n°2018-493 du 20 juin 2018

Madame, Monsieur,

Suite à une réclamation qui est parvenue à la déléguée à la protection des données de l'académie au titre du règlement général sur la protection des données concernant l'usage d'adresses mél telles que « @gmail.com » ou « @hotmail.fr » et plus particulièrement pour la correspondance avec les représentants légaux des élèves, je tiens à vous rappeler les règles qui s'imposent aux administrations quant à l'utilisation de services de messagerie externalisés.

En effet, le plus souvent, de tels services en ligne :

- ne permettent pas de connaître précisément la localisation du stockage,
- peuvent être fermés à tout moment sans préavis,
- peuvent devenir payants à tout moment,
- n'offrent pas de garanties de sécurité quant à la perte ou la disponibilité des données,
- se déresponsabilisent en cas de fuite d'informations,
- se basent sur des juridictions étrangères.

Aussi est-il déconseillé d'utiliser des comptes grand public de type Google, Microsoft, ou autres dans le cadre de vos activités professionnelles.

La direction des systèmes d'information académique met à votre disposition des adresses de messagerie personnelles et fonctionnelles qui vous permettent d'envoyer et de recevoir des mails de façon simple et sécurisée. Pour conserver votre courrier, vous bénéficiez d'une capacité de stockage initialisée à 1 Go sur les boîtes personnelles (5 Go pour les boîtes fonctionnelles). Il vous est possible de créer des boîtes mel fonctionnelles telles que « viescolaire-RNE@ac-lyon.fr » avec l'outil DELEG-CE.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce courrier.

Pour la rectrice et par délégation,  
Le Secrétaire général de l'académie

Pierre Arène

